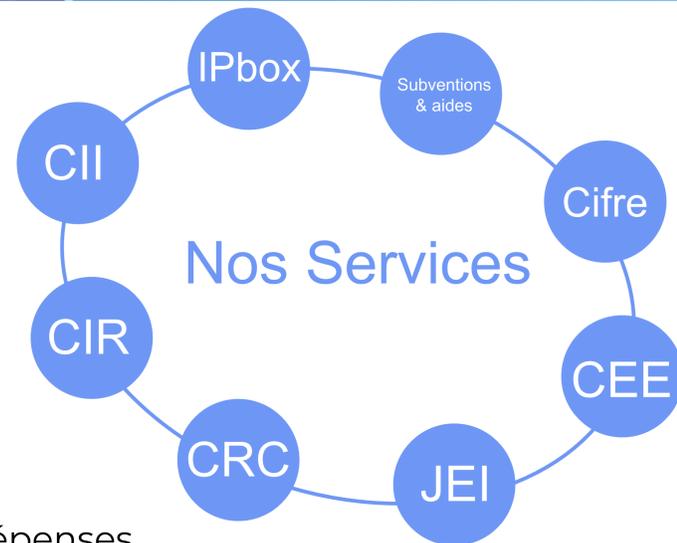


MÉMO DES AIDES FISCALES 2024

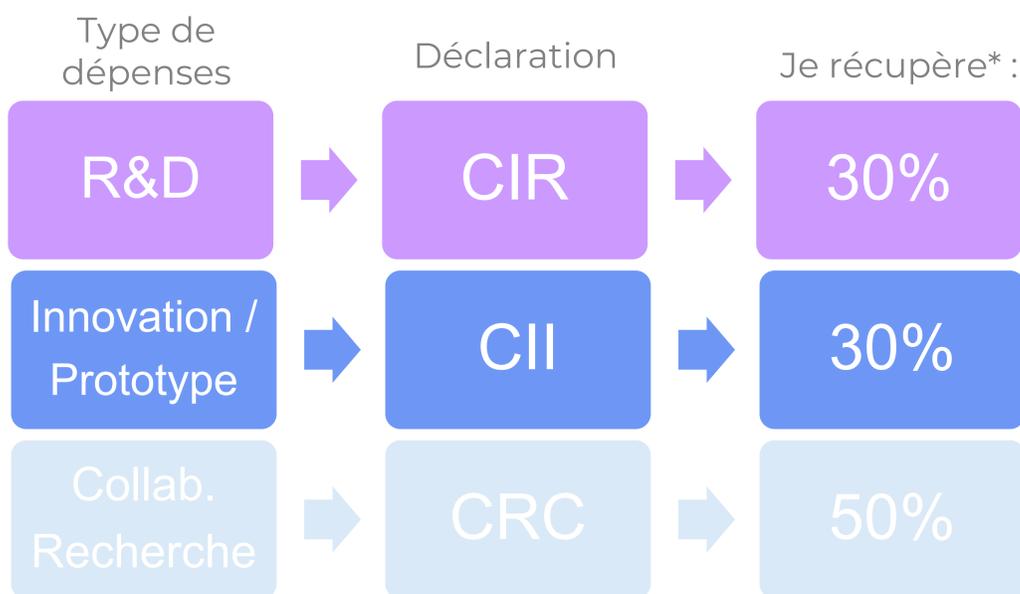


Inosearch propose une offre de service et d'accompagnement complète permettant de solliciter de nombreux dispositifs fiscaux et de financements publics pour l'innovation et la recherche.

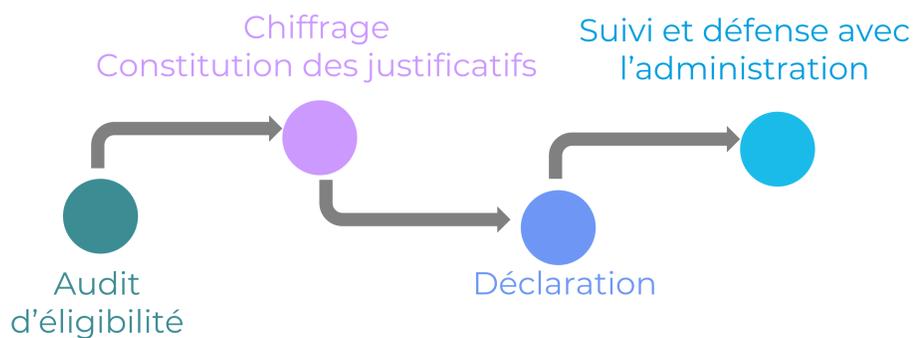


MÉMO CRÉDIT D'IMPÔT

Chaque année, je récupère sous forme de crédit d'impôt 30 à 50% de mes dépenses en R&D et Innovation. Les crédits d'impôt sont cumulables et déclarés au plus tard 3,5 mois après la clôture de mon exercice fiscal.



* Si projet dans les DOM ou Corse, taux revalorisé



Quand déclarer en 2024 ?

Clôture au 31 décembre 2023 : 18 mai 2024

Clôture au 31 mars 2024 : 17 juillet 2024

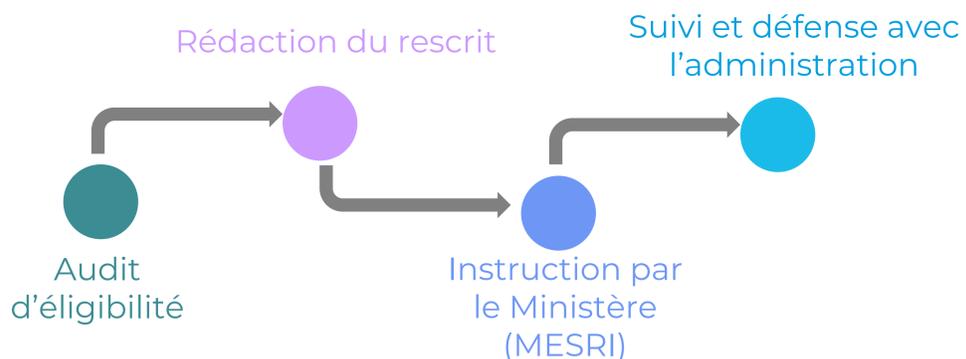
Clôture au 30 juin 2024 : 16 octobre 2024

Clôture au 30 septembre 2024 : 15 janvier 2025

MÉMO JEUNE ENTREPRISE INNOVANTE

J'ai des salariés investis dans la R&D, je peux chaque mois exonérer une part des cotisations sociales patronales. En outre, avec un statut JEI je dispose d'exonérations fiscales, je suis éligible au CIR, j'ai accès à des financements spécifiques et une déduction spécifique des amortissements, favorisant le développement de mon entreprise innovante.

Date de création de l'entreprise	Exonération de l'IS	Réduction des charges URSSAF
Avant 2023	Sur les 2 premiers exercices bénéficiaires réalisés avant les 11 ans de l'entreprise	Jusqu'aux 8 ans de l'entreprise
En 2023	Sur les 2 premiers exercices bénéficiaires réalisés avant les 8 ans de l'entreprise	Jusqu'aux 8 ans de l'entreprise
À partir de 2024	Aucune	Jusqu'aux 8 ans de l'entreprise



Quand déposer un rescrit JEI (ou JEU ou JEIC) ?
Avant le 8^{ème} anniversaire de l'entreprise

MÉMO IPBOX

Je paye de l'IS et des revenus induits par mes actifs de propriété intellectuelle (brevet, certificat d'obtention végétal, logiciel soumis à droit d'auteur, procédé), je peux bénéficier d'un régime fiscal avec un taux d'imposition réduit à 10% sur les bénéfices générés par ces actifs.

